

« 5 Jours pour Entreprendre 2020 »

« Donnez-vous toutes les chances de réussir »

Les dates des formations :

Du 10 au 14 février 2020

Du 21 au 25 septembre 2020

Du 6 au 10 avril 2020

Du 30 novembre au 4 décembre 2020

Du 8 au 12 juin 2020

Le coût de la formation : 525 euros,

en fonction de votre situation, des prises en charge sont possibles, nous consulter

Les objectifs :

- Aider le créateur/repreneur à identifier les différentes étapes du parcours de création et mesurer la pertinence de son projet.
- Comprendre ce qu'est une étude de marché et son importance, être capable de rechercher les informations indispensables à celle-ci.
 - Connaître selon la forme juridique choisie, les conséquences fiscales et sociales.
- Acquérir les notions essentielles de gestion et mieux comprendre les mécanismes comptables.

Le déroulement du stage :

MODULE 1	Vous, l'équipe et le projet	- Cohérence personne/projet ; - Définir la nature du projet et la vision entrepreneuriale.
MODULE 2	Le projet Le contexte, le marché, le business model	- Connaître son marché ; - Concevoir une proposition en cohérence avec les besoins des clients ; - Concevoir un business model et le vérifier sur le terrain ; - Analyser la concurrence ; - Evaluer les ventes prévisionnelles du projet.
MODULE 3	La communication Le marketing	- Définir une stratégie et comment la mettre en place ; - Prospector, acquérir et fidéliser ses clients ; - Formaliser et communiquer clairement son projet.
MODULE 4	La gestion, Le prévisionnel financier, Le plan de financement	- Estimer les besoins financiers du projet ; - Evaluer la viabilité financière du projet ; - Faire un plan de financement .
MODULE 5	Le juridique, les normes et la réglementation	- Les principes juridiques de fonctionnement d'une entreprise ; - Les grands principes des régimes fiscaux et sociaux ; - Choisir la forme juridique , le régime fiscal et le statut social le plus adapté ; - Donner un nom à son entreprise et à ses produits.
MODULE 6	Anticiper et piloter l'activité	- Etablir les documents contractuels ; - Vos interlocuteurs (RSI, URSSAF...) ; - Mettre en place les indicateurs et tableaux de bord ; - Acquérir les bons réflexes et repérer les clignotants pour agir ; - Savoir utiliser le numérique.

Les intervenants :

- ✚ Sophie Guibaud conseillère Création-Transmission-Reprise d'entreprise CCI Pays d'Arles
- ✚ Cathy Boucher responsable Pôle création Transmission Formalités Fichier CCI Pays d'Arles
- ✚ Initiative Pays d'Arles présente les différents financements,
- ✚ Un expert-comptable anime la partie rentabilité et fiscalité.